



# 19 ACTIONS

BILAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

MAI 2010



À la santé  
de la planète





Sources Mixtes  
Produits forestiers d'origine  
certifiés, à base renouvelable  
et durables. Pour en savoir plus,  
visitez notre site web  
www.fsc.org ou appelez le  
1-877-435-2539



Imprimé au Québec

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010

ISSN 0845-44594-5

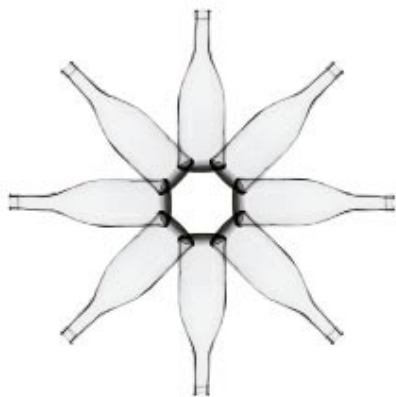
ISBN 978-2-550-59149-8 (version imprimé)

ISBN 978-2-550-59150-4 (version PDF)

- p. 4 **ACTION 1**  
Accroître l'efficacité énergétique et les économies d'énergie dans les bâtiments
- p. 5 **ACTION 2**  
Accroître l'efficacité énergétique du transport
- p. 6 **ACTION 3**  
Aménager les bâtiments de la SAQ de façon durable
- p. 8 **ACTION 4**  
Gérer les matières résiduelles en fonction des 3RV-E
- p. 9 **ACTION 5**  
Mettre en place un système uniforme et intégré de gestion environnementale
- p. 10 **ACTION 6**  
Définir une stratégie de marché pour les produits de culture agrobiologique, les produits embouteillés localement et les emballages plus écologiques
- p. 11 **ACTION 7**  
Minimiser l'impact des emballages
- p. 12 **ACTION 8**  
Définir une stratégie pour la vente responsable des boissons alcooliques
- p. 13 **ACTION 9**  
Promouvoir des comportements responsables auprès des consommateurs
- p. 15 **ACTION 10**  
Mettre en place un Programme de gestion responsable des achats et des fournisseurs pour les produits mis en marché
- p. 16 **ACTION 11**  
Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable
- p. 17 **ACTION 12**  
Mettre sur pied des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation des personnels de l'administration publique
- p. 18 **ACTION 13**  
Prendre en compte les principes de développement durable dans la gestion du capital humain
- p. 19 **ACTION 14**  
Réaliser une étude d'optimisation de la gestion de la santé et sécurité au travail et élaborer le plan d'action
- p. 20 **ACTION 15**  
Susciter l'adhésion des syndicats au Plan de développement durable
- p. 22 **ACTION 16**  
Intégrer des critères écoresponsables dans la Politique des dons et des commandites
- p. 23 **ACTION 17**  
Encourager l'engagement social des employés
- p. 24 **ACTION 18**  
Intégrer des notions de développement durable dans le Plan de gestion de la SAQ
- p. 25 **ACTION 19**  
Se doter d'une stratégie de communication sur le développement durable

# NOTRE VISION

Se démarquer comme l'un des meilleurs détaillants du Québec en matière de développement durable

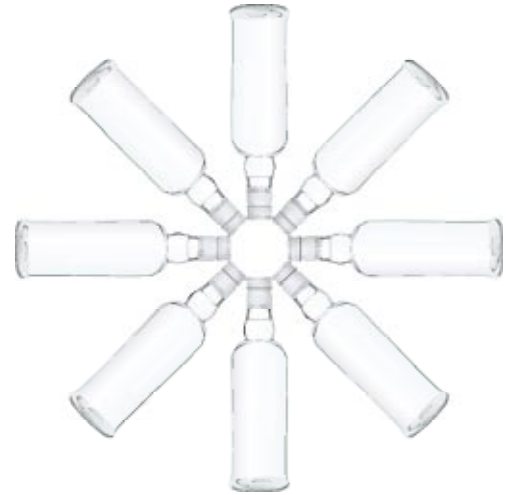


Le développement durable prescrit des actions qui ont pour but d'améliorer l'environnement, de soutenir l'individu et d'enrichir les collectivités. Il met entre autres de l'avant les thèmes de l'équité, du partenariat, de la prévention et de la préservation. La SAQ souscrit à ces principes porteurs d'avenir et y puise une grande motivation à titre de société d'État bien ancrée dans son milieu et soucieuse de participer au développement du Québec.

Bien que son mandat soit d'abord d'ordre commercial, la SAQ désire susciter la fierté de la population québécoise et de ses employés, ainsi que l'enthousiasme de sa clientèle en se positionnant comme l'un des meilleurs détaillants du Québec en matière de développement durable.

Pour y arriver, elle a déposé son premier Plan d'action de développement durable auprès du gouvernement du Québec en octobre 2008. Alliant à la fois ambition et réalisme, ce Plan présente des avenues et des solutions concrètes, mais laisse également la porte ouverte à l'innovation et à la créativité. Il est à l'image des gens qui façonnent chaque jour la SAQ; il est empreint de leur dynamisme et teinté de la passion qui les anime. À la mission de bien servir les Québécois et de leur offrir des produits de qualité, nous ajoutons notre engagement à contribuer encore plus à la vie collective au Québec.

Au terme d'une deuxième année d'exécution ayant suscité la participation enthousiaste de ses employés, fournisseurs, clients et partenaires, voici le bilan d'un processus qui a un impact sur le milieu et la qualité de vie au sein de l'entreprise et de la population québécoise.



## OBJECTIFS

### Objectif gouvernemental

Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et services

### Objectif organisationnel

Continuer à minimiser l'impact environnemental des activités de la SAQ

ACTION 1	GESTES	SUIVIS
<p><b>Accroître l'efficacité énergétique et les économies d'énergie dans les bâtiments</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre le Programme d'économie d'énergie</li> <li>• Réaliser un bilan des gaz à effet de serre (GES)</li> </ul>	<p>En continu</p> <p>À venir</p>
<p><b>Indicateur</b> <b>Cible</b> <b>Résultats de l'année 2009-2010</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efficacité énergétique des bâtiments dont la SAQ est propriétaire (GJ/m<sup>2</sup>)</li> <li>• Diminuer la consommation d'énergie de 2 % par année d'ici 2012</li> <li>• Pour 2009-2010, la consommation d'énergie a été de 0,99 GJ/m<sup>2</sup>, ce qui représente une réduction de 4,6 % par rapport à 2008.</li> </ul>	

Pour la deuxième année de son Plan d'action de développement durable, la SAQ a poursuivi ses efforts en ce qui a trait à l'économie d'énergie dans ses bâtiments :

- Installation de détecteurs de mouvement dans les salles de réunion;
- Installation de nouveaux luminaires plus efficaces;
- Centralisation des unités de ventilation;
- Changement des unités de chauffage.

En 2009, les initiatives d'économie d'énergie ont été surtout concentrées dans les édifices administratifs et les entrepôts. L'énergie propre a été à l'honneur cette année, particulièrement au Centre de distribution de Montréal, où les premiers panneaux solaires vitrés au Québec ont été installés sur 4 rangées de 20 mètres. L'air qui y circule est chauffé par le soleil et redirigé vers l'intérieur du bâtiment par un ventilateur.

À faible débit, ce nouveau système permet de hausser la température de l'air jusqu'à un maximum de 40 °C. Cela signifie qu'il sera possible de réchauffer un débit de 28,3168 m<sup>3</sup> d'air froid par minute et de le faire passer de -20 °C à 20 °C sans dépenser d'énergie combustible ou électrique.

Avec son Programme d'économie d'énergie, la SAQ est parvenue à améliorer sa consommation d'énergie de près de 24 %<sup>(1)</sup> depuis 2003-2004, portant son bilan énergétique à 0,99 GJ/m<sup>2</sup>.

(1) Ce résultat est calculé principalement à partir de la consommation énergétique des bâtiments dont la SAQ est propriétaire. En 2009-2010, la SAQ était propriétaire de 10 bâtiments; elle est locataire dans tous les autres bâtiments qu'elle occupe et n'y a donc pas le contrôle de la consommation d'énergie.

## OBJECTIFS

### Objectif gouvernemental

Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et services

### Objectif organisationnel

Continuer à minimiser l'impact environnemental des activités de la SAQ

## ACTION 2

### GESTES

### SUIVIS

#### Accroître l'efficacité énergétique du transport

- Former les chauffeurs à une conduite responsable
- Analyser les innovations qui réduisent la consommation d'énergie
- Réaliser un bilan de GES

En continu

En cours

À venir

#### Indicateur

#### Cible

#### Résultats de l'année 2009-2010

- Efficacité énergétique de la flotte de camions appartenant à la SAQ (L/100 km)
- Améliorer l'efficacité énergétique malgré l'augmentation du poids de chargement des véhicules
- 43 L/100 km<sup>(2)</sup>

L'année 2004 marquait le début des initiatives d'efficacité énergétique des camions lourds de la SAQ. Après avoir formé ses chauffeurs, installé des ordinateurs de bord dans tous ses camions, optimisé ses routes de livraison, modifié ses régulateurs de vitesse et installé des chargeurs à pile pour le fonctionnement des hayons élévateurs sur certains camions, la SAQ a poursuivi sur sa lancée au cours de l'année 2009 :

- Acquisition d'un premier camion hybride, entièrement assemblé au Québec, pour effectuer les livraisons sur l'île de Montréal. En moins d'un an, ce camion aura démontré une économie d'énergie de 30 % par rapport à un camion régulier ;
- Des pneus simples à bande large ont été testés sur un camion de livraison, en remplacement des pneus jumelés traditionnels. Particulièrement pour les trajets de longue distance, cette initiative permet de réduire la consommation de carburant ainsi que la masse des pneus et des roues, en plus d'améliorer la stabilité du véhicule pour une meilleure sécurité. Les tests ont démontré une réduction de 4 % de la consommation d'énergie ;
- À la suite de la sensibilisation de fournisseurs internationaux et de discussions à propos des contrats, la région d'Alsace (France) favorise depuis 2008 le transport de ses conteneurs sur barge alors que la Californie utilise exclusivement un transport intermodal ;
- Trois camions de cour du Centre de distribution de Montréal servant à déplacer les remorques vers les quais de réception utilisent maintenant du biodiesel B-5 ;
- Le dispositif FMZ, conçu pour contrôler la puissance du moteur en fonction de la charge transportée, a été testé sur sept camions afin d'évaluer le potentiel de réduction de la consommation de carburant.

(2) Cette hausse de la consommation de carburant s'explique par les points suivants :

- Acquisition de quatre nouveaux tracteurs à transmission automatique (consommation plus élevée) ;
- Augmentation du kilométrage parcouru ;
- Installation d'un dispositif pour réduire les GES. Après certains tests, il a été remarqué que ce dispositif devait brûler davantage de carburant pour fonctionner. Son utilisation sera donc réévaluée.

## OBJECTIFS

### Objectif gouvernemental

Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et services

### Objectif organisationnel

Continuer à minimiser l'impact environnemental des activités de la SAQ

## ACTION 3

## GESTES

## SUIVIS

**Aménager les bâtiments de la SAQ de façon durable**

- Aménager nos bâtiments selon les critères du programme de certification LEED® (*Leadership in Energy and Environmental Design*)
- Préserver le patrimoine

En cours

En continu

**Indicateur  
Cible**

**Résultats de l'année 2009-2010**

- Nombre de bâtiments aménagés selon des critères environnementaux
- D'ici 2016, obtenir une certification écologique pour 25 succursales et pour tous les bâtiments corporatifs
- Succursales : Une SAQ Signature et une SAQ Sélection sont actuellement en attente d'une certification LEED® – CI.

- En février 2010, la SAQ inaugurerait deux nouvelles succursales phares de son réseau. Combinant les bannières SAQ Signature et SAQ Sélection sous un même toit, ces nouvelles succursales situées à Québec ont été bâties dans un esprit de développement durable afin de respecter le cadre d'évaluation pour l'obtention d'une certification LEED® – CI (*Leadership in Energy and Environmental Design – Commercial Interior*). Les critères d'évaluation pour l'obtention de cette certification incluent : l'efficacité énergétique; l'efficacité de la consommation d'eau; l'utilisation de matériaux à contenu recyclé et de provenance locale; le recyclage des rebuts générés durant le chantier; et l'application d'un plan de gestion de la qualité de l'air.

- En 2009, la mise en place de mesures écologiques dans l'aménagement du Centre de distribution de Québec est passée du système américain au système canadien de certification LEED. Ce dernier, auparavant inexistant, est géré par le Conseil du bâtiment durable du Canada.
- Un registre des matériaux à utiliser (tapis, tuiles, peinture, bois, etc.) a été créé afin de permettre aux équipes techniques de la SAQ de faire des choix plus responsables et écologiques dans le cadre des projets de maintenance et d'aménagement.
- Un diagnostic de la consommation énergétique de trois bâtiments administratifs de Montréal a été réalisé afin d'évaluer leur potentiel de certification LEED BE : E&E ainsi que les efforts à fournir pour l'obtenir.

- Dans le but de se conformer à certaines exigences du programme LEED BE : E&E et pour s'assurer de l'usage optimal des produits de nettoyage écologiques, le personnel d'entretien sanitaire a été formé à l'application de pratiques plus responsables dans son travail. Cette formation portait sur l'utilisation sécuritaire, écologique et efficace des divers produits biodégradables et du nouvel équipement. Elle visait notamment la promotion du recyclage et de l'hygiène des mains, ainsi que la gestion des matières résiduelles.





## OBJECTIFS

### Objectif gouvernemental

Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et services

### Objectif organisationnel

Continuer à minimiser l'impact environnemental des activités de la SAQ

## ACTION 4

**Gérer les matières résiduelles en fonction des 3RV-E (réduire, réutiliser, recycler, valoriser et éliminer)**

## GESTES

- Poursuivre le Plan de gestion des matières résiduelles internes (implantation dans les succursales)
- Récupérer les matières putrescibles dans les cafétérias

## SUIVIS

En continu

Débuté

Indicateur  
Cible

- Taux de récupération des matières résiduelles générées à l'interne
- D'ici 2015<sup>(3)</sup>:
  - Recycler 70 % du papier, carton, plastique, verre et métal résiduels (fibres et PVM);
  - Traiter 60 % de la matière organique putrescible résiduelle (ex. : par du compostage).
- Fibres et PVM : 79 % dans les immeubles administratifs, 54 % dans les succursales
- Matières putrescibles : 30 % dans les immeubles administratifs, s. o. dans les succursales

Résultats de l'année 2009-2010

- Dans le but de contrôler plus efficacement le volume de ses matières destinées à la disposition, la SAQ a procédé en 2009 à une caractérisation de ses matières résiduelles qui aura permis de constater que le taux global de récupération dans ses bâtiments administratifs est de 79 %, alors qu'il atteint 54 % en succursales<sup>(4)</sup>.
- La SAQ a également implanté son système de récupération dans son réseau de succursales pour les matières générées à l'interne (fibres, plastique, verre et métal). Bien que plusieurs succursales effectuaient déjà la récupération de façon autonome, l'entreprise souhaitait uniformiser

- la procédure afin de permettre un meilleur suivi de la gestion des matières.
- En vue d'aller de l'avant avec ses initiatives concernant la gestion de ses matières résiduelles générées à l'interne, la SAQ a fait l'acquisition d'un composteur industriel, installé au Centre de distribution de Québec, qui servira à valoriser les restes alimentaires de la cafétéria. Il s'agit du premier équipement du genre acheté et mis en fonction au Québec et au Canada. Un premier sac de compost sera disponible en 2010.
  - Afin d'encourager les employés à réduire leur consommation d'eau embouteillée, l'ensemble des

- contenants de 15 et 20 litres ont été retirés de tous les bâtiments de la SAQ. Des distributeurs sont maintenant munis de systèmes de filtration branchés à l'aqueduc municipal.
- Un système de remplissage automatique pour les aérosols a été installé au Centre de distribution de Québec. En plus d'être pratique et sécuritaire pour les employés, ce système permet d'utiliser des vaporisateurs réutilisables pouvant être remplis des centaines de fois. Cette initiative réduit la quantité de canettes à disposer ainsi que les coûts d'achat de plus de 60 %.

(3) Cette cible provient du projet de Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 2010-2015.

(4) Le taux de récupération en succursales s'explique par le fait qu'en 2009 la moitié des succursales étaient inscrites au Programme de gestion des matières résiduelles de la SAQ.

## OBJECTIFS

### Objectif gouvernemental

Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et services

### Objectif organisationnel

Continuer à minimiser l'impact environnemental des activités de la SAQ

## ACTION 5

### GESTES

### SUIVIS

**Mettre en place un système uniforme et intégré de gestion environnementale**

- Implanter un système informatisé de gestion environnementale (centralisation des données)
- Réaliser des audits externes pour évaluer la conformité environnementale

En cours

Complété (biennal)

Indicateur

Cible

Résultats de l'année 2009-2010

- Année d'opérationnalisation du système de gestion environnementale
- 2010-2011
- Acquisition du logiciel

En 2009, la SAQ a procédé à l'acquisition d'un logiciel pour la gestion environnementale de ses activités. L'implantation du système a débuté au laboratoire et se poursuivra graduellement pour chaque secteur d'activité.

L'utilisation d'une telle plateforme contribue à la centralisation d'informations détaillées sur les différents aspects environnementaux : émissions atmosphériques, effluents liquides et eaux usées, matières dangereuses et matières dangereuses résiduelles, produits pétroliers, urgences environnementales, etc.

Cette bibliothèque de documents (historique, procédures, permis, etc.) permet d'effectuer une analyse plus pointue des risques puisque ceux-ci sont quantifiés selon des priorités. Le logiciel contribuera également à effectuer un suivi plus rigoureux de certaines pratiques pour ainsi prévenir les non-conformités et avis.

## OBJECTIFS

### Objectif gouvernemental

Fournir les repères nécessaires à l'exercice de choix de consommation responsables et favoriser au besoin la certification des produits et services

### Objectif organisationnel

Stimuler l'innovation et le développement de boissons et contenants durables ainsi que le positionnement de produits domestiques, tout en maintenant la qualité et la sécurité auxquelles les consommateurs sont habitués

## ACTION 6

### GESTES

### SUIVIS

**Définir une stratégie de marché pour les produits de culture agrobiologique, les produits embouteillés localement et les emballages plus écologiques**

- Créer dans les succursales une section distincte pour les produits issus de la culture agrobiologique
- Créer une catégorie « Écopratiques » pour les produits embouteillés dans des contenants alternatifs (plastique, aluminium, carton, sac souple)

Complété

Complété

Indicateur  
Cible

- Part de marché des vins de repas agrobiologiques (%)
- Maintenir une croissance constante des parts de marché au chapitre des ventes et du nombre de vins de repas agrobiologiques au répertoire général
- Part de marché : 0,55 % des vins de repas agrobiologiques dans la catégorie des vins de repas

Résultats de l'année 2009-2010

- En 2009, plusieurs mentions à caractère environnemental ont fait leur apparition sur certains produits. N'étant pas légalement responsable de vérifier les mentions liées aux certifications environnementales, la SAQ souhaitait tout de même se doter d'une procédure interne pour l'évaluation des étiquettes. Cette procédure a été élaborée selon les normes de l'Association canadienne de normalisation et du Bureau de la concurrence du Canada provenant

du document *Déclarations environnementales : Guide pour l'industrie et les publicitaires* (PLUS 14021).

Dans la mesure où la SAQ désire répondre à la demande de sa clientèle en s'approvisionnant de façon plus responsable, il était nécessaire qu'elle s'assure que les informations véhiculées par ses fournisseurs soient crédibles et non trompeuses.

- Afin de répondre aux différentes demandes de la clientèle, six vins « Certifié Équitable »<sup>(5)</sup> ont fait leur apparition sur les tablettes des succursales et un rhum « Certifié Équitable » est à venir. Ces produits n'ont pas de panneau spécifique, mais sont identifiés par une affichette tablette arborant un des logos « Certifié Équitable ». Il s'agit d'une première initiative en ce sens pour la SAQ.

(5) Fairtrade Labelling Organizations (FLO) est l'organisation de coordination internationale pour le commerce « Certifié Équitable ». C'est cet organisme qui établit les standards du commerce équitable. TransFair Canada est le gestionnaire exclusif du système de certification équitable pour le Canada reconnu par la FLO.

À noter : Les pays développés, contrairement aux pays en développement, détiennent divers mécanismes de contrôle afin de maintenir une bonne qualité de vie et n'ont donc pas besoin de cette certification.

## OBJECTIFS

### Objectif gouvernemental

Révéler davantage les externalités associées à la prévention et à la consommation de biens et services

### Objectif organisationnel

Stimuler l'innovation et le développement de boissons et contenants durables ainsi que le positionnement de produits domestiques, tout en maintenant la qualité et la sécurité auxquelles les consommateurs sont habitués

## ACTION 7

### Minimiser l'impact des emballages

### GESTES

- Soutenir des projets de recherche et développement
- Analyser le cycle de vie des contenants et emballages
- Retirer les sacs à usage unique de nos succursales
- Promouvoir la collecte sélective

### SUIVIS

- En continu
- En cours
- Complété
- En continu

### Indicateur

#### Cible

#### Résultats de l'année 2009-2010

- Taux global de récupération des contenants de la SAQ
- Récupérer 70 % du verre d'ici 2015<sup>(6)</sup>
- Actuellement, dans le secteur résidentiel, les contenants de verre de la SAQ sont récupérés à 75 %<sup>(7)</sup>.

Soucieuse de l'impact environnemental de ses produits, la SAQ a participé à plusieurs projets en 2009 :

- Deux analyses de cycle de vie ont été effectuées par le Centre interuniversitaire de recherche sur le cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG). L'une concernait les différents contenants de vin et l'autre comparait la collecte sélective et la consigne;
- Les restaurants, bars et hôtels du Québec ont été sollicités afin de participer à la Table pour la récupération hors foyer. Au total, plus de 1 300 participants s'y sont associés.

- Afin de participer à la gestion des matières résiduelles sur les sites des fêtes et festivals du Québec, la SAQ a renouvelé son partenariat avec le Consortium Écho-Logique.
- La SAQ s'est associée à la Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi afin de réaliser une recherche sur l'optimisation de la collecte des matières résiduelles générées en succursales.
- La SAQ a également participé au comité d'évaluation visant la mise en place du Programme d'aide aux centres de tri du Québec (PACT).
- Souhaitant évaluer le marché du verre allégé, la SAQ a effectué une revue

de littérature détaillée pour être au fait des tendances. Afin de discuter de l'avenir de ce type de contenants pour l'embouteillage du vin, elle participe actuellement à un comité pancanadien qui regroupe l'ensemble des sociétés d'État provinciales responsables de commercialiser les produits alcooliques, en plus d'échanger avec les différents fournisseurs de verre.

(6) Cette cible provient du projet de Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 2010-2015.

(7) Ce résultat est paru dans le *Bilan 2008 de la gestion des matières résiduelles au Québec* réalisé par Recyc-Québec.

## OBJECTIFS

### Objectif gouvernemental

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, la sécurité et l'environnement

### Objectif organisationnel

Promouvoir un modèle de consommation responsable ainsi que des comportements environnementaux et durables

## ACTION 8

**Définir une stratégie pour la vente responsable des boissons alcooliques**

## GESTES

- Renforcer l'éthique de vente
- Optimiser notre implication dans des programmes de sensibilisation

## SUIVIS

En continu  
En cours

### Indicateur

### Cible

Résultats de l'année 2009-2010

- Taux d'application de l'éthique de vente à l'occasion de la visite trimestrielle de clients-mystères mineurs
- 100 %
- Moyenne annuelle (4 trimestres) : 92,2 %

Dans le but d'améliorer l'application de l'éthique de vente dans son réseau de succursales, la SAQ a mené différentes actions faisant partie d'un plan directeur s'échelonnant de 2009 à 2012. Parmi ces activités, on trouve :

- La mise en place d'un plan de mobilisation des employés qui a pris la forme d'un *Forum 18* + (vidéos de témoignages, partage de bonnes pratiques, etc.);
- L'implantation d'un programme d'ambassadeurs de l'éthique de vente en succursales;
- L'intégration de l'éthique de vente aux contrôles prioritaires des succursales (enregistrement des contrôles d'âge en succursales, recensement de tous les employés formés/sensibilisés à l'éthique de vente, vérification de la mise en place du matériel et du suivi des directives);

- La poursuite de la campagne de communication (interne et externe) sur l'éthique de vente *18 + c'est la loi tout le temps*;
- L'intensification du programme de formation et de sensibilisation des employés.

Depuis maintenant 20 ans, c'est par le biais d'Éduc'alcool que la SAQ a choisi de s'impliquer dans la promotion de la consommation responsable. En 2009-2010, elle a perçu et versé 2,7 millions de dollars à cet organisme qui veille à l'élaboration et à la mise en place de programmes de prévention, d'éducation et d'information afin d'aider jeunes et adultes à prendre des décisions responsables et éclairées en matière de consommation d'alcool.

Cet anniversaire permet notamment de souligner la saine relation que les Québécois entretiennent avec l'alcool. En effet, depuis 20 ans, les études démontrent que les Québécois boivent plus fréquemment, mais en plus petite quantité que leurs concitoyens canadiens.

## OBJECTIFS

### Objectif gouvernemental

Fournir les repères nécessaires à l'exercice des choix de consommation responsables et favoriser au besoin la certification des produits et services

### Objectif organisationnel

Promouvoir un modèle de consommation responsable ainsi que des comportements environnementaux et durables

## ACTION 9

### Promouvoir des comportements responsables auprès des consommateurs

## GESTES

- Mettre en évidence les produits écoresponsables
- Créer un nouveau logo pour faciliter l'identification des produits ou gestes responsables
- Élaborer une section de développement durable sur le site Internet SAQ.com

## SUIVIS

En continu

Complété

Complété

### Indicateur

### Cible

### Résultats de l'année 2009-2010

- Niveau d'accord à l'effet que la SAQ encourage des comportements responsables
- 70 % de la population générale
- En 2009, 71 % de la population québécoise était d'accord à l'effet que la SAQ encourage des comportements responsables.

Dans le but de continuer à encourager les consommateurs à faire des choix plus responsables en succursales, la SAQ a mis en place quelques nouvelles initiatives en 2009 :

- Les produits agrobiologiques, les « Écopratiques » (contenants alternatifs) ainsi que les produits locaux ont été offerts en promotion ;
- La circulaire *Un accord naturel*, dédiée exclusivement aux produits agrobiologiques, écopratiques et locaux, a été présentée au printemps 2009. Celle-ci contenait des capsules d'information sur ces différents types de produits ;

- Le nouveau logo « À la santé de la planète » a été utilisé sur les tablettes des succursales afin d'identifier les produits plus écoresponsables ;
- Des capsules ont été intégrées dans le magazine *Tchin Tchin* pour sensibiliser et informer la clientèle sur la collecte sélective, l'éthique de vente, les dons et les commandites, la valorisation du verre ainsi que les produits agrobiologiques et les « Écopratiques » ;
- Le magazine *Cellier* du printemps 2009 a offert une sélection de vins agrobiologiques et celui de l'été 2009 a publié une page d'information sur les vins agrobiologiques ;

- Afin de rappeler aux clients d'apporter leurs sacs réutilisables, des affiches ont été installées dans le stationnement de plusieurs succursales ;
- Pour s'adapter aux nouvelles tendances, la SAQ a développé une application iPhone qui donne accès à un moteur de recherche pour les produits, les pastilles de goût ainsi que des recettes ;
- Les boîtes-cadeaux offertes gratuitement à la clientèle sont maintenant conçues avec du carton 100 % recyclé de fibres postconsommation.





## OBJECTIFS

### Objectif gouvernemental

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et organismes gouvernementaux

### Objectif organisationnel

Miser sur le pouvoir d'achat de la SAQ pour promouvoir des pratiques responsables dans l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement

## ACTION 10

### GESTES

### SUIVIS

**Mettre en place un programme de gestion responsable des achats et des fournisseurs pour les produits mis en marché**

- Élaborer une politique d'approvisionnement responsable pour les produits mis en marché
- Ajouter des critères environnementaux dans les appels d'offres pour identifier les producteurs plus responsables

En cours

En cours

**Indicateur  
Cible**

- Ratio des fournisseurs qui répondent aux critères de développement durable
- 2009-2010 : Dresser le portrait de la situation actuelle et fixer nos cibles
- 2010-2011 : Définir les taux acceptables afin de mesurer la progression
- 69,5 % des fournisseurs ayant soumissionné aux appels d'offres répondaient aux critères de développement durable<sup>(8)</sup>.

**Résultats de l'année 2009-2010**

Souhaitant élaborer une politique d'approvisionnement responsable auprès de ses fournisseurs de produits alcooliques, la SAQ a fait appel à une firme externe pour l'aider dans l'analyse des différents enjeux d'une telle démarche :

- Maîtriser les risques sociaux et environnementaux liés à l'approvisionnement de produits alcooliques ;
- Identifier les possibilités (écoconception des contenants, développement économique local, etc.) ;

- Faire face à un grand nombre de fournisseurs hétérogènes et provenant de partout dans le monde ;
- Obtenir l'information sur les pratiques des fournisseurs ;
- Évaluer différentes façons de valoriser les fournisseurs ayant de bonnes pratiques ;
- S'appuyer sur des outils et procédures crédibles (ex. : certifications reconnues) pour faciliter le contrôle de l'information.

Dans le but d'encourager les démarches et les actions de développement durable des fournisseurs, une analyse a été effectuée afin d'actualiser les critères intégrés à la grille de sélection des produits courants et de spécialité vendus à la SAQ, ainsi que leur pondération.

Ces travaux se poursuivront au cours de l'exercice 2010-2011.

(8) Cela représente 1 435 fournisseurs sur un total de 2 065 ayant répondu aux appels d'offres. En 2008-2009, le ratio était de 66 %.

## OBJECTIFS

### Objectif gouvernemental

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisition écoresponsable au sein des ministères et organismes gouvernementaux

### Objectif organisationnel

Miser sur le pouvoir d'achat de la SAQ pour promouvoir des pratiques responsables dans l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement

## ACTION 11

## GESTES

## SUIVIS

**Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable**

- Élaborer une politique d'approvisionnement responsable pour l'achat de nos biens et services

À venir

### Indicateur

- Nombre de mesures liées à des pratiques d'approvisionnement responsable pour les biens et services

### Cible

- Accomplir les gestes identifiés par le gouvernement pour évaluer la performance administrative<sup>(9)</sup>

### Résultats de l'année 2009-2010

- Intégration de la certification EPEAT dans les appels d'offres pour l'achat de postes de table, portables et écrans

- La SAQ a procédé en 2009 à un diagnostic de sa gestion des ressources informationnelles en vue d'améliorer son parc informatique de façon continue en se basant sur les tendances et les meilleures pratiques.
- Pour l'année 2009, l'inventaire de l'équipement informatique (postes de table, portables et écrans) démontre que plus de 80 % de ce matériel est certifié EPEAT. La prochaine année verra s'amorcer un processus de remplacement de l'équipement plus ancien, ce qui devrait faire augmenter le pourcentage d'appareils certifiés.

- En lien avec ses initiatives liées à l'aménagement des bâtiments selon la certification LEED BE : E&E, la SAQ s'est dotée de différentes procédures d'approvisionnement responsable appuyant les objectifs suivants :
  - Réduire les achats de nouveaux produits (favoriser la réutilisation, la location au lieu de l'achat, ou l'acquisition d'équipement usagé ou remis à neuf lorsque approprié);
  - Acheter des produits et de l'équipement durables ou réutilisables;
  - Prioriser les achats locaux;

- Favoriser l'achat de produits ayant un faible impact sur la santé et/ou sur l'environnement (sans COV, sans mercure, composés de matières rapidement renouvelables et/ou recyclées, certifications reconnues, etc.);
- Minimiser les emballages et les transports superflus (achat en gros ou en vrac).
- La SAQ a également embauché une personne-ressource spécialisée afin d'appuyer ses démarches en matière d'approvisionnement responsable de biens et services.

(9) La performance administrative est mesurée par le Bureau de coordination du développement durable (BCDD), qui relève du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), à l'aide d'indicateurs. Pour l'approvisionnement responsable, il est demandé de réaliser au moins trois des initiatives mentionnées dans un questionnaire envoyé à tous les ministères et organismes de l'administration publique.

## OBJECTIFS

### Objectif gouvernemental

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière ainsi que l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre

### Objectif organisationnel

Mettre en place des programmes de formation et de sensibilisation en développement durable pour tous les employés et renforcer la performance en santé et sécurité

## ACTION 12

### GESTES

### SUIVIS

**Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation des personnels de l'administration publique**

- Mettre en place un programme de sensibilisation des employés
- Intégrer des notions de développement durable dans les différents programmes de formation existants

En cours

À venir

Indicateur 1

Cible 1

Indicateur 2

Cible 2

Résultats de l'année 2009-2010  
(Cible 1)

- Pourcentage du personnel sensibilisé au développement durable
- 80 % d'ici 2011
- Pourcentage du personnel formé en développement durable
- 50 % d'ici 2013
- Environ 90 % des employés se disent très ou assez sensibilisés au développement durable<sup>(10)</sup>.

Plusieurs initiatives ont été réalisées en 2009 afin de sensibiliser les employés de la SAQ au développement durable :

- Présentation du concept de développement durable ainsi que de l'ensemble des réalisations du Plan d'action de développement durable dans le cadre de dîners-conférences destinés au personnel de certaines divisions internes (Ressources humaines, Logistique et distribution, Commercialisation). Au total, près d'une centaine de personnes y ont assisté ;
- Organisation de la Semaine du développement durable :
  - Stands d'information sur le Plan d'action de développement durable

dans les édifices administratifs et des centres de distribution et remise d'un dépliant le résumant ;

- Remise d'un prix Porteur d'Espoir 2009 dans le cadre de la Journée de l'environnement dans l'administration publique ;
- Mise à jour de la section « Développement durable » à l'occasion de la refonte de l'intranet de l'entreprise ;
- Lancement de deux nouvelles campagnes de sensibilisation :
  - *J'opte pour l'eau du robinet* (information fournie par le gouvernement du Québec) ;
  - Réduction de la consommation de papier.

Afin de répondre à la cible gouvernementale, la SAQ a procédé à un sondage Web auprès de l'ensemble de ses employés afin de connaître leur niveau de sensibilisation au développement durable :

- Plus de 90 % se disent très ou assez sensibilisés au développement durable ;
- Plus de 83 % ont affirmé avoir une bonne ou une excellente compréhension de la définition du développement durable ;
- Près de 82 % ont su identifier les 3 dimensions du développement durable (sociale, environnementale et économique) ;
- Plus de 80 % font des gestes concrets assez et très fréquemment.

(10) Ce résultat provient d'un sondage Web effectué auprès de l'ensemble des employés de la SAQ (± 7 000), auquel 1 605 personnes ont répondu entre le 22 janvier et le 4 février 2010. La marge d'erreur statistique maximale est de 2,15 %, 19 fois sur 20.

## OBJECTIFS

### Objectif gouvernemental

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière ainsi que l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre

### Objectif organisationnel

Mettre en place des programmes de formation et de sensibilisation en développement durable pour tous les employés et renforcer la performance en santé et sécurité

## ACTION 13

### GESTES

### SUIVIS

**Prendre en compte les principes de développement durable dans la gestion du capital humain**

- Élaborer un aide-mémoire sur les principes de développement durable à intégrer aux pratiques des Ressources humaines
- Bonifier certains programmes des Ressources humaines en fonction des résultats du sondage IME

Complété

En continu

### Indicateur

#### Cible

Résultats de l'année 2009-2010

- Indice de mobilisation des employés (biennal)
- Améliorer l'indice de mobilisation
- Indice de mobilisation à 19<sup>(11)</sup>

- Le sondage sur la mobilisation des employés a révélé que le personnel de la SAQ était actuellement en zone de démarrage, c'est-à-dire qu'il est «plutôt impliqué». La mobilisation émerge si les employés voient un sens à leur travail et si le contexte de celui-ci est motivant.
- Un portrait de la situation des ressources humaines dans un contexte de développement durable a été présenté à la division des Ressources humaines dans un objectif de sensibilisation. Cette présentation a fait état des tendances, des meilleures pratiques et des attentes des employés actuels et futurs sur le marché du travail en matière de responsabilité sociale d'entreprise.

- Un aide-mémoire a été élaboré pour permettre au personnel des Ressources humaines d'intégrer les principes de développement durable dans leurs pratiques. La SAQ souhaitait ainsi aller au-delà de la prise en compte des principes en se basant davantage sur l'intégration de ceux-ci dans les pratiques courantes et dans la révision des programmes et politiques de ressources humaines. Cet exercice a été réalisé dans le contexte de la dimension sociale du développement durable afin de répondre aux attentes des employés de la SAQ.

(11) L'indice de mobilisation peut évoluer entre -100 et +100, 0 constituant le point mort. Plus l'indice se rapproche de +100, plus l'organisation est mobilisée et vice-versa.

## OBJECTIFS

### Objectif gouvernemental

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, la sécurité et l'environnement

### Objectif organisationnel

Mettre en place des programmes de formation et de sensibilisation en développement durable pour tous les employés et renforcer la performance en santé et sécurité

## ACTION 14

## GESTES

## SUIVIS

Réaliser une étude d'optimisation de la gestion de la santé et sécurité au travail et élaborer un plan d'action

- Réaliser une étude d'optimisation de la gestion de la santé et sécurité
- Mettre en place un Programme de santé et mieux-être

En cours

En cours

Indicateur

Cible

Résultats de l'année 2009-2010

- Mise en place d'un plan d'action en santé et sécurité
- 2010-2011
- Un audit a été réalisé; ce plan d'action sera élaboré en 2010.

- Un audit, effectué par une firme externe, a été réalisé afin de comparer les pratiques actuelles de la SAQ au référentiel OSHAS 18001, un processus d'amélioration continue de la maîtrise des risques en matière de santé et sécurité au travail. Ce diagnostic aura permis d'identifier les priorités permettant la mise en place d'un plan d'action en santé et sécurité qui établira une nouvelle référence en la matière.
- Implantation d'un système informatisé de gestion de la santé et sécurité permettant un meilleur suivi des maladies professionnelles et non professionnelles.
- Réalisation d'une étude statistique concernant les blessures au dos et aux membres supérieurs pour obtenir un portrait de la situation. Cette étude a amené la SAQ à développer un programme de

- formation sur la manutention des charges, particulièrement en succursales. La phase 1 a permis de former plus de 900 employés.
- Tous les nouveaux employés qui travaillent aux entrepôts, ainsi que les étudiants embauchés durant l'été, reçoivent automatiquement une formation sur les règles de base en santé et sécurité au travail et sur l'utilisation de l'équipement motorisé.
  - Un bulletin électronique trimestriel – le *Sécuri-Tract* – a été créé pour les succursales afin de les tenir informées au sujet de différentes notions de prévention en santé et sécurité au travail.
  - Plus de 400 directeurs de succursales ont reçu une formation sur la *Loi sur la diligence raisonnable* (C-21).
  - La SAQ s'est assurée de fournir un maximum de renseignements sur la grippe A (H1N1) à l'ensemble de ses

- employés, entre autres sur les risques de propagation, les symptômes, la marche à suivre en cas d'infection et la campagne de vaccination. Des distributeurs d'antiseptique ont également été installés dans tous les bâtiments de l'entreprise.
- La SAQ a favorisé l'accès à l'information sur les matières dangereuses utilisées au travail en créant, dans son intranet, un lien direct vers un répertoire de ces produits. Ceux-ci sont classés par noms, types, bâtiments, quantités, etc. Cette façon de faire a permis d'optimiser le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).

## OBJECTIFS

### Objectif gouvernemental

Accroître la prise en compte des préoccupations des citoyens dans les décisions

### Objectif organisationnel

Mettre en place des programmes de formation et de sensibilisation en développement durable pour tous les employés et renforcer la performance en santé et sécurité

## ACTION 15

## GESTES

## SUIVIS

**Susciter l'adhésion des syndicats au Plan de développement durable**

- Favoriser un climat de collaboration avec les syndicats en misant sur des rencontres d'échange

En continu

Indicateur

Cible

Résultats de l'année 2009-2010

- s. o.
- s. o.
- Cette action a été retirée du Plan d'action de développement durable.

En 2009, la SAQ en est venue à la conclusion que la meilleure façon de susciter l'adhésion des syndicats à sa démarche en développement durable était de le faire à l'occasion de ses activités de sensibilisation et de formation.

Cette action sera donc retirée du Plan d'action de développement durable 2008-2011 à partir de l'année 2010-2011. Les membres de la direction des trois syndicats de la SAQ feront donc partie des groupes ciblés dans les gestes faits pour répondre au Plan gouvernemental de sensibilisation et formation des personnels de l'administration publique.

Quant au climat de collaboration avec les syndicats, il a été favorisé par le biais de plusieurs activités basées sur des valeurs de collaboration, de confiance et de travail d'équipe. À partir de ces mêmes valeurs, des conventions collectives de longue durée ont été signées avec le Syndicat des Travailleurs(euses) de la Société des alcools du Québec (STTSAQ), ainsi qu'avec celui des employés de magasins et de bureaux (SEMB). D'ailleurs, les principes de partenariat font maintenant partie intégrante du contrat de travail avec le SEMB (art. 1: 02).



## OBJECTIFS

### Objectif gouvernemental

Appliquer davantage l'écoconditionnalité et la responsabilité sociale dans les programmes d'aide publics et susciter leur implantation dans les programmes des institutions financières

### Objectif organisationnel

Poursuivre la mission sociétale de la SAQ comme catalyseur du développement durable au Québec

## ACTION 16

### Intégrer des critères écoresponsables dans la Politique des dons et des commandites

### GESTES

- Ajouter des critères écoresponsables dans l'évaluation des demandes des dons et des commandites
- Sensibiliser et influencer les promoteurs quant à la tenue d'événements plus responsables
- Réviser les critères d'approvisionnement et l'utilisation du matériel promotionnel

### SUIVIS

En cours

En cours

Terminé

### Indicateur

- Pourcentage des événements (fêtes et festivals) commandités qui répondent aux normes écoresponsables

### Cible

- Que, d'ici 2011-2012, 100 % des événements festivaliers aient répondu à au moins un des éléments de la Norme en gestion responsable d'événements

### Résultats de l'année 2009-2010

- S. O. – En attente de la sortie officielle de la Norme en gestion responsable d'événements

- En 2009, la SAQ a initié une démarche responsable auprès des différents promoteurs de fêtes et festivals. D'abord, afin de les sensibiliser, des critères écoresponsables ont été intégrés dans les formulaires d'évaluation des commandites d'événements :
  - Recyclage : s'assurer que des bacs de récupération soient accessibles en tout temps et que les matières résiduelles soient gérées, entièrement ou partiellement;
  - Développement durable : connaître la démarche entreprise en ce sens à l'occasion des événements;
  - Transport : veiller à ce que les sites d'événements encouragent l'utilisation des transports alternatifs (accès au transport en commun, navettes, vélos, etc.);
  - Soutien à une cause : encourager l'association à une cause ou à un

organisme dans la communauté où se déroule l'événement ;

- Fournisseurs de produits et services : favoriser l'achat local.

En lien avec la future Norme en gestion responsable d'événements, une pondération sera éventuellement ajoutée à ces nouveaux critères.

- Afin d'améliorer ses pratiques internes, la SAQ a mis en place quelques initiatives :
  - Les demandes de dons et de commandites peuvent désormais être faites en ligne par le biais d'un formulaire électronique ;
  - Les promoteurs doivent fournir à la SAQ le rapport de visibilité de leurs événements (revue de presse, publicités, compte rendu, etc.), souvent très volumineux, sur un support autre que le papier (ex. : CD, clé USB);

- La quantité de documents promotionnels envoyés dans les succursales pour annoncer les événements a été réduite de plus de 30 %. Le nombre de succursales qui reçoivent ces documents a été révisé en tenant compte de la proximité des succursales par rapport aux événements ;
- Le matériel promotionnel de la SAQ (bannières, oriflammes, etc.) est maintenant fait de matières recyclées et/ou recyclables.
- Afin de susciter l'intérêt des promoteurs pour les produits locaux et les « Écopratiques », la SAQ a augmenté le nombre de produits proposés à l'occasion de 7 grands événements commandités, passant de 22 produits locaux et aucun « Écopratiques » en 2008 à 52 produits locaux et 19 « Écopratiques » en 2009.



## OBJECTIFS

### Objectif gouvernemental

Accroître l'implication des citoyens dans leur communauté

### Objectif organisationnel

Poursuivre la mission sociétale de la SAQ comme catalyseur du développement durable au Québec

## ACTION 17

### GESTES

### SUIVIS

Encourager l'engagement social des employés

- Mettre en place un programme de bénévolat corporatif

En cours

Indicateur

Cible

Résultats de l'année 2009-2010

- Nombre d'activités de bénévolat organisées par la SAQ impliquant des employés
- Au moins une activité par année à compter de 2009-2010
- Trente-cinq employés de la SAQ ont participé à titre de bénévoles à un projet de verdissement sous le pont Jacques-Cartier en partenariat avec l'organisme Soverdi.

- À l'automne 2009, 35 bénévoles ont pris d'assaut les abords du pont Jacques-Cartier pour y planter différentes variétés d'arbres et d'arbustes. Les arbres plantés auront pour effets de revaloriser le secteur en créant un milieu de vie agréable pour les résidents et les gens qui fréquentent l'arrondissement, d'améliorer la qualité de l'air en absorbant une partie du gaz carbonique provenant de la circulation automobile, de réduire le nombre d'îlots de chaleur et de mettre en valeur le paysage autour du pont, porte d'entrée de la ville.

Cette action a été réalisée en partenariat avec Soverdi, Société de verdissement du Montréal métropolitain. La SAQ y a contribué en finançant le projet et en encourageant la participation bénévole de son personnel de la région de Montréal. Tous les employés ont été informés de la tenue de ce projet et ceux qui se sont portés volontaires ont été initiés aux techniques de plantation et à l'impact du verdissement du quartier avant la tenue de l'activité.

- La campagne de sollicitation d'Entraide a fait un nouveau bond cette année avec une augmentation de 9,2 % du taux de participation des employés. Au total, ce sont 1 426 employés de la SAQ qui ont accepté de faire un don à Entraide en 2009. L'objectif de 175 000 \$ a été dépassé de plus de 58 000 \$, pour un total de 224 307 \$ qui serviront à aider les plus démunis de notre société. La SAQ, comme à son habitude, a effectué un don égal à celui des employés, ce qui lui a permis de remettre un chèque de 448 614 \$ aux organisateurs de la campagne.

## OBJECTIFS

### Objectif gouvernemental

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière ainsi que l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre

### Objectif organisationnel

Faire reconnaître l'engagement et la performance de la SAQ en développement durable par toutes ses parties prenantes, incluant la population québécoise

## ACTION 18

**Intégrer des notions de développement durable dans le Plan de gestion de la SAQ**

### GESTES

- Intégrer le développement durable dans les plans stratégiques et sectoriels ainsi que dans les projets d'affaires
- Intégrer des indicateurs de performance dans les différents tableaux de bord des divisions
- Élaborer un tableau de bord spécifique au Plan d'action de développement durable

### SUIVIS

Complété

Complété

Complété

### Indicateur

#### Cible

Résultats de l'année 2009-2010

- Année d'intégration de notions de développement durable dans les plans de gestion
- 2008-2009
- Évaluation des indicateurs

Une firme externe s'est vu confier le mandat d'évaluer la pertinence stratégique des indicateurs de performance retenus, notamment ceux liés au Plan d'action de développement durable. Cette vérification, qui est complétée, s'est faite dans le cadre de la disposition de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* qui confie au Vérificateur général du Québec (VGQ) la responsabilité de procéder tous les trois ans à des mesures d'évaluation de l'efficacité.

## OBJECTIFS

### Objectif gouvernemental

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière ainsi que l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre

### Objectif organisationnel

Faire reconnaître l'engagement et la performance de la SAQ en développement durable par toutes ses parties prenantes, incluant la population québécoise

## ACTION 19

**Se doter d'une stratégie de communication sur le développement durable**

## GESTES

- Promouvoir les réalisations à l'interne et à l'externe
- Élaborer et diffuser un bilan annuel
- Former un comité de parties prenantes

## SUIVIS

En continu

Annuel  
À venir

### Indicateur

### Cible

Résultats de l'année 2009-2010

- Taux d'accord à l'effet que la SAQ se préoccupe du développement durable
- 60 % de la population générale
- C'est 62 % de la population qui est d'accord à l'effet que la SAQ se préoccupe du développement durable.

Dans la mesure où une stratégie de communication a été établie en 2008-2009, l'année 2009-2010 marque la mise en place de plusieurs initiatives concrètes ayant permis de communiquer publiquement les réalisations de la SAQ en matière de développement durable :

- Campagne d'affichage en succursales pour informer les clients sur la chaîne environnementale du verre ;
- Diffusion du Bilan de développement durable 2008-2009 dans le journal *Les Affaires* ;
- Parution d'une pleine page sur la chaîne environnementale du verre dans *Le Devoir* dans le cadre d'un cahier spécial portant sur le développement durable ;
- Création du bulletin trimestriel *À la santé de la planète*, qui porte sur les initiatives de la SAQ. Trois numéros ont été diffusés en 2009 ;
- Relations de presse entourant l'activité de plantation d'arbres sous le pont Jacques-Cartier en collaboration avec Soverdi ;
- Relations de presse entourant le lancement de la catégorie « Cidres du Québec » en succursales pour encourager la consommation de produits locaux ;
- Publicité sur l'éthique de vente dans les magazines *La Semaine*, *Le Samedi* et *Prestige* ainsi que dans la revue d'Opération Nez Rouge ;
- Diffusion de trois capsules publicitaires sur les ondes de Météomédia ;
- Chroniques hebdomadaires dans le magazine *La Semaine* ;
- Diffusion de capsules sur le développement durable à l'émission *Vins pour tous*, diffusée à V ;
- Chroniques sur les produits québécois à l'émission *Par-dessus le marché*, diffusée à TVA ;
- Diffusion du Bilan de développement durable 2008-2009 dans le rapport annuel de la SAQ.



# La SAQ vise à se démarquer comme l'un des meilleurs détaillants du Québec en matière de développement durable.

## COMMENT ?

- En minimisant l'impact environnemental de ses activités ;
- En stimulant l'innovation et le développement de boissons agrobiologiques et d'emballages écologiques ;
- En favorisant des pratiques responsables dans l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement et dans ses processus d'achat de produits, de biens et de services ;
- En sensibilisant et en mobilisant ses employés ;
- En faisant la promotion d'un modèle de consommation responsable ;
- En réalisant sa mission sociétale de façon à agir comme catalyseur du développement durable des communautés au Québec.



À la santé  
de la planète

[www.saq.com/developpementdurable](http://www.saq.com/developpementdurable)

